C2DI 93

Restitution de l'enquête sociologique

Emploi Toit

EMPLOI · LOGEMENT · TERRITOIRE



UNE ENQUÊTE POUR MIEUX COMPRENDRE
LES LIENS ENTRE EMPLOI ET LOGEMENT ET
ÉCLAIRER LES ACTIONS DE DEMAIN

Emploi Toit

SOMMAIRE

Partie 1 : Cadrage scientifique et problématique ____ 3

1. Posture et objectifs de la Recherche-Action ____ 3
2. Cadre conceptuel ____ 3
3. Aux origines de l'enquête : un angle mort des politiques publiques ____ 4
4. Cas d'école à l'origine du concept de demandeur Emploi-Logement ____ 5
5. Méthode d'entretien ____ 5

Partie 2 : Qui sont les personnes interrogées ? ____ 6

1. Des étrangers surreprésentés au regard de la démographie du département ____ 6
2. Situation résidentielle ____ 7
3. Revenus et activités ____ 8
4. Composition familiale et ancrage territoriale ____ 8

Partie 3 : Trois types de trajectoires. ____ 9

TYPE 1 : Les envolés affranchis mais SDF ____ 9
TYPE 2 : Les déclassés résidentiels et/ou professionnels ____ 10
TYPE 3 : Les stabilisations précaires ou sorties bloquées ____ 11

Partie 4 : Constats, enseignements et préconisations ____ 12

1. Constats sociologiques ____ 12
2. Trois types, trois postures d'intervention ____ 12
3. Une limite transversale : L'inégalité d'accès aux droits ____ 13
4. La méthode à l'épreuve du terrain : C. & L. ____ 13
5. Un enjeu sociopolitique fort : Un paradoxe de convergence ____ 13
6. Une autre approche du logement, pas seulement social ni encadré ____ 13
7. Synthèse des recommandations : 3 priorités, 11 leviers ____ 14
8. Une enquête à poursuivre ____ 14

Une équipe aux ancrages disciplinaires croisés

Martine Abrous, sociologue, est l'auteure de ***Sans adresse***. Enquête sur les domiciliés de Saint-Denis (*L'Harmattan, 2017*), qui avait déjà révélé la figure de **Chérif**, cas d'école du DEL, et esquissé la Plateforme Emploi Logement (PEL). Un ouvrage antérieur, ***Les intermittents du R.M.I. Se réaliser entre activités, emplois, chômage et assistance*** (*L'Harmattan, 2010*), annonçait déjà la distinction centrale de la présente enquête : vivre de son travail, non de n'importe quel emploi, illustrée par le cas d'un comédien qui quitte un poste de commercial bien rémunéré pour vivre de sa vocation après avoir été applaudi en remplaçant un ami sur scène.

Jonathan Bonjean, formé à l'Inalco (histoire, analyse géopolitique), enseignant, pilote l'équipe d'enquêteurs.

Moussa Abakar, étudiant, a réalisé en juillet-août 2026 des entretiens complémentaires qui confirment la présence, en Seine-Saint-Denis, de configurations Demandeurs Emploi Logement (DEL) déjà repérées en Dordogne et dans les Hautes-Pyrénées (2019-2022), puis, plus récemment, chez les jeunes du Vaucluse.

PARTIE 1 : CADRAGE SCIENTIFIQUE ET PROBLÉMATIQUE

Porteur et partenaires	C2DI 93 (porteur), en sous-traitance avec le bureau d'études Abrous et Transfer (méthodologie IOD, Intervention sur l'Offre et la Demande) ; financement FSE+.
Coordination scientifique	Martine Abrous, chercheure associée au Centre Pierre Naville (Université d'Évry Paris-Saclay).
Équipe enquêteurs	Pilotage : Jonathan Bonjean, formateur et analyste indépendant. Étudiants en master : Djibril Sakho, El Hadj Sacoumba, Saidou Guéné, Moussa Abakar (juillet-août 2026).
Personnes interrogées	100 demandeurs d'emploi-logement volontaires, échantillon raisonné construit pour documenter la diversité des situations plutôt que pour produire une représentativité statistique stricte.
Calendrier	Période 1 : diagnostic territorial, enquête auprès de 100 personnes et d'une vingtaine de bailleurs. Période 2 : expérimentation sur cohorte réduite. Période 3 : évaluation, design final, essaimage.
Objet	Concevoir et tester une médiation Emploi Toit qui synchronise l'accès à l'emploi (méthode IOD) et l'accès au logement (médiation directe avec les bailleurs), pour sortir les personnes du cercle vicieux emploi-logement.

> Ce que je peux supporter, l'enfant ne peut pas supporter.
>
> *A, 42 ans, sans domicile depuis décembre 2025, entretien*

1. Posture et objectifs de la Recherche-Action

Cette enquête a une visée opérationnelle : elle relève du principe de la recherche-action.

La recherche-action combine approche conceptuelle, établie sur la base de travaux scientifiques reconnus, et travail d'immersion, d'investigation et d'expérimentation des hypothèses scientifiques, en partenariat étroit avec des professionnels du secteur, acteurs de terrain et publics accompagnés. Une telle démarche a pour objectif d'éprouver la validité des concepts et des hypothèses, renforcer ces derniers au contact des réalités de terrain et contribuer, à l'issue du cycle d'enquête, à l'amélioration des pratiques en matière de politiques publiques.

Cette recherche-action vise à **révéler une population masquée par les catégories administratives, les demandeurs d'emploi-logement "DEL" en Seine-Saint-Denis**, afin de fonder empiriquement une médiation Emploi Toit, plutôt que de la concevoir a priori.

Afin d'établir son corpus, l'équipe enquêtrice s'est appuyée sur les partenaires de C2DI 93 (Neuilly Emmaüs Avenir, Aurore, la Boutique Solidarité de Gagny, les Agences Locales d'Insertion d'Aulnay-sous-Bois et de La Courneuve, Compétence Emploi à Sevran). L'intervention de ces structures a permis une orientation continue des publics accompagnés. Appels à contribution, déplacements dans le cadre d'évènements ont par ailleurs permis d'augmenter les opportunités d'entretiens dans une recherche de diversification maximale des profils.

2. Cadre conceptuel

Selon la définition retenue (Manifeste pour une Plateforme Emploi-Logement, Abrous, Bonjean, Soum, 2022), un Demandeur emploi-logement **définit toute personne qui veut vivre de son travail dans un logement personnel de droit commun, sur son territoire d'attaches familiales, amicales, sociales, culturelles et professionnelles mais qui se trouve empêchée d'accéder simultanément à l'emploi stable et au logement autonome**. Cette définition n'a pas pour but de créer une nouvelle catégorie administrative, mais de révéler une population déjà présente, aujourd'hui traitée séparément par les politiques de l'emploi, du logement, de l'hébergement et de l'insertion.

La sociologie compréhensive, dans laquelle s'inscrit la présente étude, place au centre le sens que les personnes donnent eux-mêmes à leur parcours ; l'approche systémique relie emploi, logement, santé, famille, territoire et institutions au lieu de les traiter séparément ; l'analyse biographique repère les tournants, ruptures et continuités qui reconfigurent une trajectoire.

L'enquête mobilise les concepts de désaffiliation (Castel), de reconnaissance sociale (Honneth), de capabilités (Sen), d'habitus, de stratégies et d'actants. Ils permettent de comprendre comment une personne peut disposer de ressources (diplôme, expérience, réseau, endurance, projet, savoir-faire) sans pouvoir les convertir en droits effectifs. Les actants (personnes, institutions ou dispositifs qui font basculer une trajectoire) sont lus comme positifs lorsqu'ils ouvrent une porte, négatifs lorsqu'ils bloquent ou renvoient à l'attente, ambivalents lorsqu'ils protègent tout en maintenant dans un statut provisoire.

Le postulat, dans la continuité du Manifeste, est de favoriser le droit au choix (du travail, de l'emploi, du logement, du territoire) plutôt que d'imposer une trajectoire de guichet en guichet, tout en augmentant l'efficience de l'accompagnement.

3. Aux origines de l'enquête : un angle mort des politiques publiques

L'enquête procède de six constats, établis à partir de sources statistiques, institutionnelles et académiques. Le corpus de 100 DEL les éprouve à l'échelle de la Seine-Saint-Denis :

- **Un cumul et une interdépendance de besoins traités de manière distincte** : Les politiques de l'emploi et du logement s'adressent à des publics distincts quand les situations se superposent et se cumulent. "Le travail ne garantit plus un accès à un logement décent. [...] 15 % des personnes hébergées en centre d'accueil exercent une activité professionnelle." (Fondation The Adecco Group, 2024). Il s'ensuit par ailleurs une perpétuation d'un statut dérogatoire pour les personnes en marge ou au seuil de l'emploi stable, maintenant ces dernières captives des structures d'hébergement, à défaut d'être considérées éligibles à un bail de location d'un logement de droit commun dans le parc public ou privé.
- **Une part croissante d'emplois non pourvus faute de logement** : Selon l'enquête de conjoncture de la CPME d'octobre-novembre 2023 (1 418 dirigeants de TPE-PME), près d'un dirigeant sur cinq (19 %) signale que des candidats ont renoncé à rejoindre leur entreprise faute de logement à proximité, contre 10 % en avril 2023 (CPME, 2023). Par ailleurs, plus de quatre jeunes sur dix déclarent avoir refusé un emploi faute de logement (OpinionWay pour The Boost Society, août 2023, cité par Le Journal des Entreprises, 2024).
- **Un parc privé largement sous-utilisé en dépit d'un context de crise du logement** : Le parc existant comporte un gisement inutilisé : 3,0 millions de logements vacants au 1er janvier 2025, soit 7,7 % du parc (INSEE, 2025). Cette vacance est plus marquée dans les espaces peu denses, et reste plus faible dans les aires d'attraction des villes les plus peuplées. En Seine-Saint-Denis, la mobilisation du parc privé peut néanmoins impliquer d'autres formes d'habitat : colocation ou sous-location accompagnée.
- **Les effectifs des sans domiciles, hébergés et mal-logés en augmentation nette et continue** : Les personnes sans domicile étaient environ 300 000 en 2019, dont environ 40 000 sans-abris, soit plus du double de 2012 (Cour des comptes, 2021). La Fondation pour le Logement des défavorisés en estime 350 000 en 2025 et dénombre plus de 2,8 millions de ménages en attente d'un logement social. Le Collectif Les Morts de la Rue recense 735 décès de personnes sans chez-soi en 2023, à 49 ans en moyenne contre 80 ans pour la population générale. A cet enjeu en lui-même s'ajoute celui de la domiciliation, condition accès aux administrations et aux droits (Abrous, 2017)
- **L'hypothèse de la plateforme emploi-logement "PEL", déjà expérimentée dans le Vaucluse** : La plateforme emploi-logement se définit comme une instance locale et physique, un espace de rencontre entre le monde du logement, celui du travail et les personnes en quête de logement et d'emploi. Elle permet à un employeur, à un bailleur et à un DEL de s'engager conjointement et durablement dans un contrat de travail et un bail. Décrite dans le Manifeste (Abrous, Bonjean et Soum, 2022) elle substitue à des démarches successives une transaction relationnelle. Le modèle testé en 2025 à Carpentras (Vaucluse), inspiré des ateliers "Louer Malin" de Tarbes, constitue le premier terrain de cette évaluation.
- **Des PEL locales ; Enquête de besoins, évaluation continue, essaimage** : La création de PEL locales exige une enquête de besoins propre à chaque territoire et une évaluation continue du mode opératoire en vue d'un essaimage. Ce principe relève de la recherche-action : la connaissance se produit dans l'action et l'action se corrige par la connaissance (Lewin, 1946 ; Liu, 1997). La diffusion d'une innovation dépend de sa compatibilité avec le contexte local (Rogers, 2003). La démarche se démarque d'EMILE et de Territoires Zéro Chômeurs par la place centrale du territoire d'attaches au sein de l'approche.

4. Cas d'école à l'origine du concept de demandeur Emploi-Logement

C, rencontré à Saint-Denis lors d'une précédente enquête (Abrous, 2017), souffrait du double manque d'emploi et de logement personnel : cas d'école du Demandeur emploi-logement avant que le mot n'existe, il révèle la double peine, sans emploi, pas de logement personnel, sans logement, pas d'emploi stable, et le vouloir vivre de son travail et non de l'assistance.

> "Leurs vies, ils[les demandeurs de domiciliation] les passent dans des files d'attente. C. venait, lui, tous les matins : "Je veux travailler et quitter l'hôtel du 115. Les rats effraient mes bébés et mon épouse." J'ai [son assistante sociale] décidé de ne plus attendre une réponse du SIAO ; j'ai moi-même convaincu un bailleur et Pôle emploi en disant que Chérif était fiable. En huit mois, il a signé bail et contrat de travail."
> Lysiane F, travailleur social

5. Méthode d'entretien

La démarche combine entretiens semi-directifs, retranscriptions intégrales, et un reporting systématique des données sociodémographiques dans un tableau synoptique et un fichier Excel de variables sociales, résidentielles, professionnelles, familiales et administratives. La grille d'entretien articule faits objectifs, avis des personnes, souhaits, freins, ressources et modalités d'accompagnement préférées, autour de six axes :



Où je vis

Adresse, type d'habitat, conditions matérielles, coût, sécurité, avantages et inconvénients.



Avec qui

Composition familiale, proches, hébergeurs, autres soutiens.



De quoi je vis

Revenus, aides, travail déclaré ou informel, dépenses contraintes, dettes.



Ce que je fais

Emploi, formation, démarches, soin.



Comment je vais

Santé physique et psychique, vécu de la situation, fatigue, confiance, projections.



Comment je veux être aidé

Attentes vis-à-vis des institutions, préférence pré-sentiel / distanciel, choix parmi les quatre leviers PEL.

PARTIE 2 : QUI SONT LES PERSONNES INTERROGÉES ?

Il s'agit d'un corpus de 100 cas documentés au 26-27 août 2026, constitué selon un échantillonnage raisonné (diversité des situations, non-représentativité statistique stricte). Les proportions ci-dessous sont des ordres de grandeur. Quelques personnes en errance ont participé, mais leurs situations mouvantes échappent parfois à la statistique.

Chiffres clés du corpus (100 personnes)



Figure 1. Données quantitatives agrégées relatives aux personnes interrogées
Sources : Tableau synoptique (100 cas) ; INSEE RP 2022, NAT1/NAT3B, Département 93

1. Des étrangers surreprésentés au regard de la démographie du département

Le corpus n'est pas un miroir de la population du 93. Il est nettement plus féminin, nettement plus étranger ou immigré, et un peu plus âgé que la moyenne départementale (âge moyen départemental estimé à 35-36 ans, contre 38-40 ans dans le corpus).

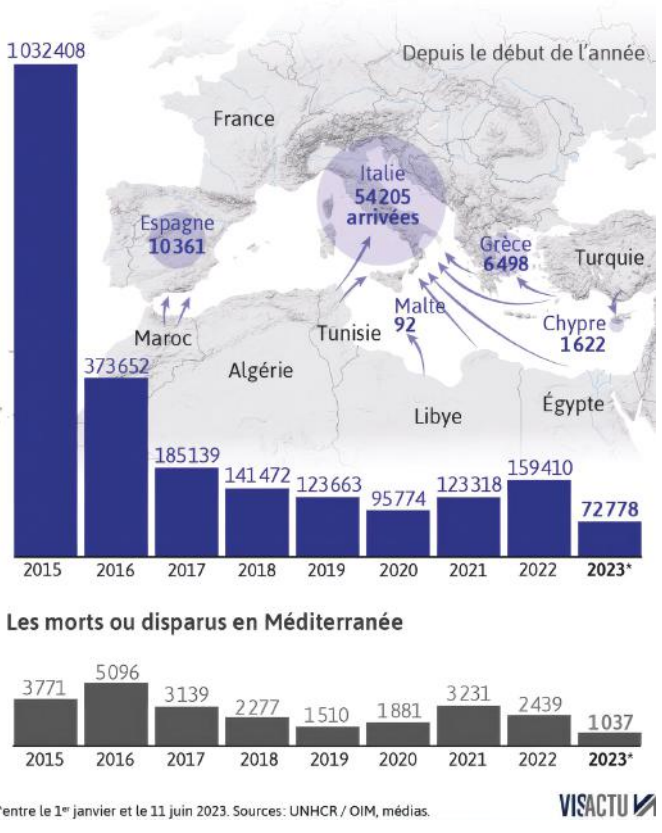
Si la Seine-Saint-Denis est le département métropolitain le plus marqué par l'immigration avec 25% d'étrangers auxquels s'ajoutent 31,7% descendants d'immigrés, (INSEE 2022), la population de Seine-Saint-Denis est composée à près de 70% d'individus de nationalité française, avec une structure migratoire historiquement marquée par des populations d'origine maghrébine et européenne. Le rapport est pratiquement inverse ici, avec 75% des personnes interrogées étant d'origine étrangère et 25% de Français.

Le corpus se distingue en outre par une forte concentration de personnes originaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Cette tendance converge avec la part accrue depuis 2011 et la chute du régime libyen d'individus originaires d'Afrique subsaharienne et la formation d'une route migratoire libyenne largement utilisée par les populations originaires de cette géographie.

Ce décalage n'est pas un accident de terrain. Il est cohérent avec la sociologie des publics orientés par les structures partenaires (Neuilly Emmaüs Avenir, 115, CHRS, Centres mère-enfant, C2DI 93). Cette surreprésentation des étrangers met en évidence par ailleurs
le verrou structurel que constitue le titre de séjour lequel ouvre le droit à l'exercice d'un emploi déclaré, lequel permet d'envisager l'accès à un logement autonome. Cette contrainte pèse en premier lieu sur les personnes hors libre circulation européenne, les ressortissants de l'Union européenne étant beaucoup moins présents dans les dispositifs d'urgence et d'insertion.

Les routes migratoires en Méditerranée

Les arrivées par la mer en Europe



Les morts ou disparus en Méditerranée

*entre le 1er janvier et le 11 juin 2023. Sources: UNHCR / OIM, médias.

VISACTU

Deux réserves de lecture s'imposent.

- D'abord, cette sur-représentation reflète le mode de captation autant que la réalité du besoin : élargir au-delà du réseau hébergement (vers les pouvoirs publics de l'emploi et du logement) ferait sans doute apparaître davantage de locataires mal logés, de sous-locataires sans bail, de nouveaux résidents, d'étudiants, d'intérimaires, de jeunes et de seniors actifs, non couverts par cette première vague.

 Le Manifeste pour une PEL mentionnait la nécessité de prendre en considération ces demandeurs masqués, désidentifiés par leurs numéros : allocataires, demandeurs d'emploi de France Travail, demandeurs de logement du SNE, publics DALO, etc. La même personne peut ainsi être recensée plusieurs fois sans être identifiée comme relevant d'un même besoin emploi-logement.
 Les auteurs suggéraient dès 2022 d'en faire un nouvel objet de recherche pour la sociologie et les politiques publiques.
- Ensuite, la médiation Emploi Toit devra intégrer cette dimension géopolitique et administrative sous peine de ne viser qu'un public déjà repéré par les structures partenaires, au risque de laisser de côté une partie substantielle des demandeurs emploi-logement réels
 du territoire.

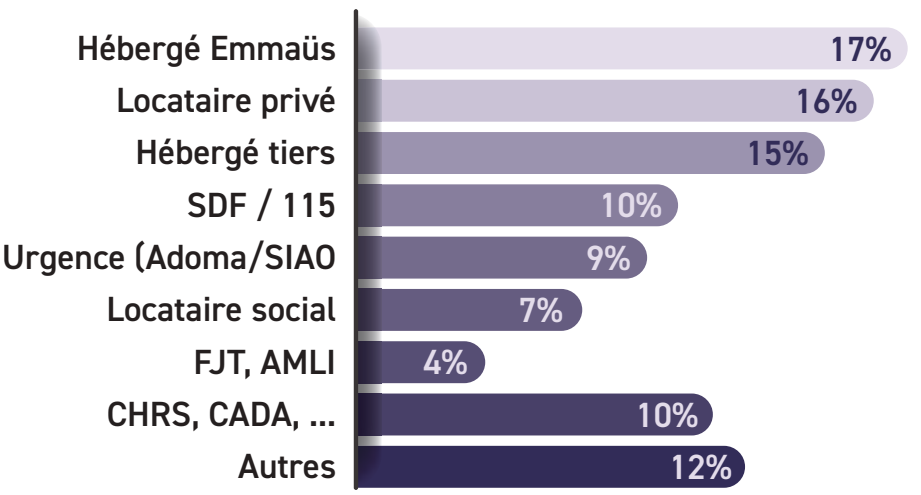
Le nombre de primo-titres de séjour délivrés a augnmenté en un an

1.	Maroc	36 200	-2.3%
2.	Algérie	28 000	-4.6%
3.	Tunisie	21 100	-6.2%
4.	Afghanistan	18 000	+45.8%
5.	Chine	16 200	+8.8%
6.	Etats-Unis	15 000	+14.3%
7.	Côte d'Ivoire	14 800	+24.7%
8.	Ukraine	14 400	+306.4%
9.	Cameroun	10 900	+18.3%
10.	Guinée	10 900	-3.1%
Toutes nationalités		**384 230**	**+11.2%**

Classement des 10 premiers pays recevant le plus de titre de séjour en France, selon l'année
Source : DGEF, «Les chiffres de l'immigration en France» (données 2025)

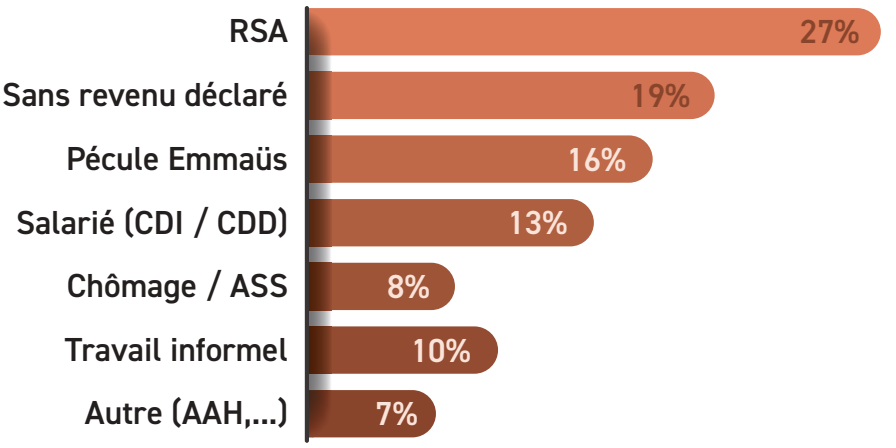
2. Situation résidentielle

Les locataires recensés dans ce champ sont en général dans une situation de logement inadapté, c'est-à-dire en raison du surpeuplement, de l'insalubrité, d'un danger pour un enfant handicapé, d'un escalier pénible ou de nuisibles, ou parce que la situation professionnelle demeure précaire. Le critère de sécurité du logement, et non seulement du quartier, revient de façon récurrente dans les récits, en particulier lorsqu'il s'agit de protéger un enfant.



3. Revenus et activités

Une part non négligeable des personnes "sans emploi déclaré" travaillent en réalité dans des secteurs comme l'hôtellerie, le bâtiment, la coiffure, la restauration ou le service à la personne, mais hors contrat, hors fiche de paie : ni bail de droit commun, ni titre de séjour stabilisé n'en découlent, d'autant que ces personnes manquent à la fois de soutien administratif et de temps pour engager des démarches contraignantes après leur journée de travail. Le cercle vicieux reposant sur l'absence de contrat entraînant l'absence de titre pérenne et piégeant l'individu hors de toute relation contractuelle apparaît explicitement dans au moins une trentaine de récits du corpus.



Sources : Tableau synoptique (100 cas) de l'enquête

4. Composition familiale et ancrage territoriale

L'éloignement avec les générations aînées est un motif de préoccupation omniprésent, au cœur des stratégies de nombreuses personnes primo-arrivantes interrogées.

Environ 35 à 40 % des personnes ont des enfants à charge en France. Ce chiffre dissimule les enfants demeurés dans le pays natal et parfois au sein d'une même fratrie. De manière générale, pour de **nombreuses personnes interrogées, le départ du pays natal est indissociable d'une dislocation du groupe familial** ce qui pèse lourdement sur les projets de regroupement familial et les arbitrages quotidiens. Les mères seules sont particulièrement présentes, notamment parmi les femmes hébergées en structure associative. La priorité éducative et la réussite scolaire des enfants structurent les choix de logement et de territoire : rester près de l'école, du suivi médical, des solidarités de proximité et du travail, c'est-à-dire à moins d'une heure en transport en commun. **Mais l'éloignement avec les générations aînées est un motif de préoccupation omniprésent, au cœur des stratégies de nombreuses personnes primo-arrivantes interrogées. Cet aspect constitue en effet un puissant moteur émotionnel et décisionnel, que cet éloignement relève d'une conséquence du départ, souvent alors perçu négativement, ou à l'inverse d'une cause du départ, lequel est alors comme une rupture libératrice, dans un contexte de persécution ou de violence intra-familiale.**

Plus des trois quarts du corpus résident en Seine-Saint-Denis (Sevran, La Courneuve, Saint-Denis, Bondy, Livry-Gargan, Montreuil, Aulnay-sous-Bois...), une minorité dans les départements limitrophes (94, 95, 75). L'attachement au territoire d'ancrage (familial, scolaire, professionnel, administratif, amical) est très fort : beaucoup refusent explicitement un logement plus éloigné, -moins d'une heure 30 de transport emploi-domicile - même de meilleure qualité, parce qu'il romprait aussi les solidarités et le suivi scolaire des enfants. Seuls les jeunes sans enfant ou des personnes sans emploi se montrent plus mobiles, dès lors qu'emploi et logement peuvent être combinés sur un nouveau territoire.

PARTIE 3 : TROIS TYPES DE TRAJECTOIRES.

Cette typologie n'est pas une classification administrative : elle décrit trois régimes de blocage entre emploi et logement, illustrés ici par des portraits choisis pour leur pouvoir d'incarnation. Portraits anonymisés ; verbatim intégral, non retouché ou à la marge.

TYPE 1 : Les envolés affranchis mais SDF

Migrants en errance, souvent en rue, au 115, en squat ou à l'hôtel social. Départ contraint du pays d'origine violences, ruptures familiales, menaces, maladies. Savoir-faire parfois réels, sans relais institutionnel. Malgré la pauvreté absolue, un trait saillant domine : la résilience.

M. MARIAGE FORCÉ, TRAVERSÉE DE LA MÉDITERRANÉE, RUE

33 ans | **Ivoirienne** | **Mère seule de 2 enfants**

Mariée de force à 12 ans (quatrième épouse), elle fuit avec l'aide de sa mère, transite par le Maroc et l'Espagne, arrive en France en 2023 ; demande d'asile rejetée.

> "J'avais l'âge de douze ans. Ils m'ont donné à un vieux, pour me marier avec un vieux. [...] J'étais la plus petite des femmes. Il me battait après les rapports."
>
> "J'ai dit : «Maman, un jour, moi, je vais partir» Elle a dit : «Mais tu vas faire comment ?» J'ai dit : «Je vais chercher. Même si c'est pour mourir dans l'eau, je vais le faire.»"
>
> "Sincèrement, moi, je veux apprendre encore à lire, à bien m'exprimer et puis aller au pays. Faire des associations pour parler de ça."

J. SOUDEUR QUALIFIÉ, MÉTIERS EN TENSION

37 ans | **Ivoirien** | **Sans titre**

Arrivé après un conflit familial d'héritage ayant dégénéré (agression au couteau), il dort depuis sept mois en parkings, escaliers ou halte de nuit à Saint-Denis. CAP et BTS soudure, quatorze ans d'expérience : un métier officiellement en tension.

> "Ma spécialité, la soudure, on me dit que c'est dans le domaine des métiers en tension. [...] On a fait environ 30 à 35 boîtes, mais je reçois au moins 20 à 25 appels. Mais c'est le problème de documents qui cause problème. [...] C'est comme si tu es livré à ton propre sort, tu te bats toi-même."

La demande existe, le savoir-faire aussi : seul le verrou administratif bloque tout.

TYPE 2 : Les déclassés résidentiels et/ou professionnels

Précaires locataires ou hébergés, souvent diplômés ou expérimentés, dont les ressources ne se convertissent pas en position stable. Le déclassement professionnel, résidentiel et administratif traduit une crise de reconnaissance et de conversion des capitaux disponibles.

A. LA CHARGE DE L'AIDANT ET LE LOGEMENT QUI MENACE



40 ans



Française (Réunion)



Mère seule de 1 enfant porteur de TDAH

Locataire HLM à La Courneuve, elle vit dans un logement dégradé : pas de volets, installation électrique défectueuse, fuite d'eau. France Travail la classe "aidante" sans lui expliquer la procédure.

> "Mon fils, le problème c'est que ben, il est TDAH et il se met en danger. Ce n'est pas volontaire pour lui. [...] Je n'ai pas de volet, j'ai des fenêtres, j'ai des portes pour balcon et ça commence à me faire peur, c'est dangereux pour lui, et je n'ai pas de répit, je ne peux pas m'absenter et le laisser comme ça."
>
> "Il me faudra soit 2 mi-temps ou des ouvertures aménageables, parce que comme mon fils, il a des rendez-vous, notamment tous les jeudis, tous les vendredis. Donc c'est moi qui dois me déplacer pour l'emmener."
>
> "France Travail est au courant de ma situation. [...] ils veulent officialiser mon statut, on m'a donné le nom aidant, mais on ne m'explique pas comment le faire. [...] Je suis coincée en fait, en gros. On me dit de faire quelque chose que personne ne sait comment faire. En plus j'ai une qualification dans un domaine. Je voudrais en vivre."

D. UN CAPITAL ARTISTIQUE RECONNU, UN STUDIO MANQUANT



33 ans



Haïtien



Sans local professionnel

Licencier des beaux-arts, costumier et directeur artistique repéré pour les carnavals de Paris et d'Haïti, il est colocataire non déclaré à Sarcelles, dette de 2 000 € envers l'ami qui l'héberge. Ce qui manque n'est ni la compétence ni le réseau, mais un espace de travail.

> "Le lien entre emploi et logement, c'est ma situation actuelle. Pour moi, le travail, c'est la liberté, l'autonomie, être productif."
>
> "Là, il me faudrait un studio où mettre ma machine."

Ni l'absence de titre (Type 1), ni le seul dernier maillon (Type 3) : un capital professionnel déjà reconnu, mais pas encore converti faute de logement adapté.

A défaut, il travaille chez Hema en CDD à l'instar des cas précédents qui alternent périodes d'emplois chômage assistance.

TYPE 3 : Les stabilisations précaires ou sorties bloquées

Personnes stabilisées au prix d'un parcours de combattant : CDI, CDD ou titre obtenu, logement social ou hébergement sécurisé. Pourtant le dernier maillon manque, une mutation, un logement plus digne, une formation, des horaires compatibles. C'est le type où l'effet de levier de la médiation peut être le plus rapide.

K. LE PARADOXE DU CDI STABLE



49 ans



Congolaise



Mère de 6 enfants

Réfugiée politique, elle vit depuis cinq ans avec ses 6 enfants dans un pavillon associatif à Argenteuil, rongeurs compris. Son assistante sociale avait posé l'obtention d'un CDI comme condition de sortie ; elle l'a rempli : femme de chambre, India Hôtel, 1 500 € + 400 € CAF. Le logement ne suit pas.

> "De l'espace pour que les filles puissent avoir leur table de travail, l'école ça marche bien, mais là un appartement près du collège et de l'école de la grande et à moins d'une heure de mon travail, peu importe où."

L'emploi n'est plus le chaînon manquant ; c'est le logement qui bloque. Le système pose des conditions successives sans garantir la continuité entre les deux.

J. CDI NETTOYAGE, CHAMBRE SANS BAIL



47 ans



Haïtien



Père isolé de 2 adolescents

En CDI nettoyage, il gagne environ 2000 €/mois et vit avec ses deux adolescents dans une chambre sans bail à Sevran ; le propriétaire entre sans frapper.

> "Il entre sans frapper pour n'importe quel prétexte, et même quand ma fille prend sa douche, il passe par la salle de bain, et comme je n'ai pas de bail, je ne peux rien faire, il me dit de partir si je ne suis pas content, ça se passe très mal."
>
> "Le travail bien fait, c'est ce que j'apprends aux enfants."

Le CDI ne se convertit pas automatiquement en toit digne : J. ignore les codes d'accès aux dispositifs comme Action Logement, construit seul un dossier de logement social qui n'aboutit pas.

PARTIE 4 : CONSTATS, ENSEIGNEMENTS ET PRÉCONISATIONS

1. Constats sociologiques

Cette enquête révèle une population encore peu étudiée par la sociologie de la pauvreté, des sans-domiciles et du mal-logement, pourtant présente en nombre. C2DI 93, qui porte la recherche-action Emploi Toit, n'a rencontré aucune difficulté à fédérer les acteurs associatifs concernés par le lien emploi-logement : les personnes ont répondu massivement à l'appel à diffusion, sans désistement une fois informés de l'enquête. Cette adhésion préfigure elle-même la méthode de la médiation à construire.

Premier constat : la population du corpus est surtout étrangère, en raison de l'effet du réseau associatif prescripteur autant que de la réalité du besoin (cf. Partie 2). Second constat, plus structurel : Demandeurs emploi-logement, employeurs et bailleurs expriment un même besoin de rencontre. Les uns veulent travailler et sont prêts à le faire ; les autres cherchent des candidats motivés et fiables, donc logés décemment et pas trop loin, une heure de transport faisant figure de norme du point de vue des personnes elles-mêmes. Il manque, sur ce territoire, un espace de rencontre entre ces trois acteurs.

Demandeurs emploi-logement, employeurs et bailleurs expriment un même besoin de rencontre.

Enfin, cette enquête combat des idées reçues sur le migrant venu "chercher des aides" : les récits recueillis montrent au contraire des personnes ancrées dans un projet de travail et de famille, qui ne renoncent à aucune de leurs ambitions premières, c'est-à-dire la carrière, la scolarité des enfants et le confort d'un foyer stable, qui restent des valeurs cardinales, à l'identique de ce qu'elles étaient dans la société française des décennies de plein-emploi.

2. Trois types, trois postures d'intervention

Pour le Type 1 (souffrance extrême), la PEL ne peut intervenir qu'en aval d'un accès sécurisé aux droits (domiciliation, accompagnement juridique, accès aux soins) : elle ne se substitue pas au travail de première ligne des associations d'urgence, mais peut identifier en amont les personnes proches d'une stabilisation administrative, et signaler les sorties bloquées malgré des papiers et un emploi obtenu.

Pour le Type 2 (déclassement résidentiel ou professionnel), la PEL trouve son terrain d'action le plus naturel : ces personnes ont déjà un pied dans le système (titre de séjour, parfois emploi, parfois dossier logement social) et ce qui leur manque est la synchronisation entre les deux chantiers. Un accompagnement réactif, souvent en distanciel (texto, mails, partage d'écran), peut débloquer des situations enkystées depuis des années. L'idéal est de combiner les liens personnalisés en continu, en distanciel, les ateliers en présentiel à l'espace PEL ainsi que les outils numériques.

Pour le Type 3 (sortie bloquée), l'effet de levier attendu est le plus rapide et le plus mesurable : l'essentiel des freins tient au dernier maillon de la chaîne (un renouvellement de titre, une garantie locative, une reconnaissance d'ancienneté) plutôt qu'à l'ensemble du parcours.

> **S'appuyer sur les actants positifs déjà là**
>
> Accueil chez un tiers, permis de conduire, accompagnement institutionnel efficace, mentor légitimant une reconversion, détection d'un problème de santé par un proche, entraide horizontale entre pairs, réunification familiale organisée par un parent : la médiation doit formaliser et sécuriser ce que des solidarités informelles font déjà, souvent de façon fragile, plutôt que de partir de l'hypothèse d'une absence de ressources.

> **Ne jamais proposer un logement hors bassin d'emploi ni hors attaches**
>
> Pyramide des critères dégagée des entretiens : emploi disponible localement ; transports et accessibilité ; commerces et coût de la vie ; sécurité du logement lui-même (électricité, promiscuité — non la seule réputation du quartier) ; attaches scolaires, médicales, familiales et parfois administratives. Un logement hors bassin d'emploi actif, ou qui casse le suivi scolaire ou médical d'un enfant, risque d'être refusé quelle que soit sa qualité intrinsèque.

3. Une limite transversale : L'inégalité d'accès aux droits

Une disparité traverse les trois types, indépendamment de la nationalité : certaines personnes étrangères sont relogées en HLM alors qu'elles sont sans emploi, quand d'autres, privées d'accompagnement dans leurs démarches, se pensent illégitimes à demander de l'aide alors qu'elles travaillent et restent dans le seul giron du secours d'urgence, dans un rapport plus proche de la soumission que de la revendication. Être pris en charge par une structure (Neuilly Emmaüs Avenir, Aurore, C2DI 93, centre mère-enfant) augmente les chances d'échapper au Type 1, mais peut aussi retarder la sortie par l'emploi salarié : RSA et hébergement en structure peuvent constituer une trappe de stabilité fragile. La PEL se conçoit ainsi comme un pilier préventif contre la désinsertion des demandeurs "presque insérés" (Type 3), ceux dont la sortie, la plus proche, est aussi la plus fragile à perdre. Elle renforce le pouvoir d'agir attesté par cette enquête, celui des DEL et celui des professionnels impliqués.

4. La méthode à l'épreuve du terrain : C. & L.

Deux cas, déjà accompagnés selon la méthode PEL, en attestent la validité opérationnelle. C., jeune femme suivie lors de la phase test de Carpentras, a été accompagnée en soutien texto continu et mise en lien avec un recruteur lors du Colloque Emploi-Logement

Ce soutien l'a propulsée jusqu'à la signature d'un bail à son nom, la médiation devenant un espace de réflexivité (Giddens) où la personne réexamine ses choix à partir d'une mise en visibilité de ses contraintes objectives, plutôt qu'une simple orientation vers un dispositif.

L., 52 ans, tunisienne, ex-cadre au ministère en Algérie, avait tout quitté pour la scolarité de ses filles en France ; en détresse conjugale, elle nous écrit en larmes, trahie par un mari qui avait déposé seul une demande de logement à son insu. Accompagnée selon la méthode PEL, en lien avec son référent emploi de Sevran elle a accepté un emploi de service (étape, non renoncement) et sera relogée prochainement avec ses filles en sécurité.

> *Merci de l'espoir que vous m'avez redonné.*
>
> *— L., dans un message écrit à l'équipe*

Les cas de L et d'autres au sein du corpus prouvent qu'un chemin de remontée ne passe pas nécessairement par la reproduction exacte de la position antérieure : reconnaître le déclassement sans l'essentialiser, reconnaître le capital empêché sans le figer en identité définitive, tel est le principe de réalité que la médiation aide à intégrer, sans jamais le confondre avec un renoncement au projet.

Ce principe rejoint directement l'approche par les capabilités d'Amartya Sen : ce qui leur manque, ce n'est pas la capacité d'agir, mais la conversion de leurs ressources (diplôme, expérience, endurance, réseau) en libertés réelles d'atteindre le mode de vie qu'ils ont des raisons de valoriser. Le postulat du droit au choix, hérité du Manifeste de 2022, en est la traduction opérationnelle directe.

5. Un enjeu sociopolitique fort : Un paradoxe de convergence

La Cour des comptes documente à plusieurs reprises cet angle mort administratif ; le CESE et la presse alertent régulièrement sur les postes non pourvus faute de candidats logés à proximité. Dès l'enquête conduite dans les Hautes-Pyrénées (Manifeste, 2022), un représentant du groupe ressource RSA expliquait que son entreprise de bâtiment avait vu son activité péricliter faute de salariés pouvant se loger près de leur poste et de leurs contraintes familiales. La Fondation The Adecco Group (2024) confirme le phénomène à l'échelle nationale : 15 % des personnes hébergées en centre d'accueil exercent une activité professionnelle. Un numéro spécial déploie divers entretiens avec des experts de terrain ; le demandeur emploi-logement est présenté comme un invisible qu'il serait temps de reconnaître (M.Abrous).

Le paradoxe est donc documenté par les institutions elles-mêmes : Demandeurs, employeurs et bailleurs convergent vers un même besoin, sans qu'aucun outil ne les mette en relation. Or cet outil n'exige pas de moyens nouveaux considérables. Il coûte peu dès lors que les ressources déjà mobilisées (référents, CIP, prescripteurs, bailleurs partenaires) sont mutualisées plutôt que dupliquées, comme l'esquisse déjà la synergie observée au démarrage de cette enquête (cf. Partie 1).

6. Une autre approche du logement, pas seulement social ni encadré

Pour une population migrante encore mal connue de la recherche, mais fortement attachée aux valeurs de travail et de famille, le logement social seul (encadré, standardisé, à la temporalité longue) ne suffit pas à répondre à la diversité des situations. La médiation Emploi Toit propose une troisième voie : mobiliser aussi le parc privé, les bailleurs solidaires, la sous-location accompagnée et la garantie locative mutualisée, pour des trajectoires où le facteur temps (un renouvellement de titre, une fin de contrat, une naissance) ne laisse pas le loisir d'attendre les délais du seul logement social.

En insistant sur l'objectif d'accélérer l'insertion : pari relevé par les jeunes du Vaucluse, qui ont signé bail et contrat en moins de neuf mois. Une phase test embryonnaire que cette enquête suggère de développer localement.

7. Synthèse des recommandations : 3 priorités, 11 leviers

01 Travailler en synergie avec les acteurs impliqués

Leviers

- Créer un réseau de prescripteurs (Neuilly Emmaüs Avenir, Aurore, Boutique Solidarité, agences locales) ; fédérer un comité scientifique élargi aux professionnels de terrain, force de proposition et non simple relais ; étendre les agences locales d'insertion au modèle.

02 Créer une cohorte de 30 demandeurs d'emploi-logement volontaires soutenue par la méthode PEL

Levier

- Déployer les quatre leviers opérationnels (soutien téléphonique/texto en binôme, site numérique, ateliers d'entraide, rencontres tripartites bailleurs-employeurs-demandeurs) en mutualisant les ressources existantes ; élargir aux acteurs du logement (ADIL, Action Logement, bailleurs privés) ; différencier l'accompagnement selon les trois types ; soutenir les souhaits dans leur diversité.

03 Poursuivre en continu l'évaluation

Levier

- Enquête participative sociologique continue pilotée par le comité scientifique ; chaque entretien de soutien réactualise les hypothèses d'accompagnement ; diversifier la population éligible, enjeu politique fort, pour ne pas se limiter aux publics déjà repérés ; réaliser une enquête statistique de recensement en croisant les fichiers (SNE, emploi).

8. Une enquête à poursuivre

Ce corpus de 100 demandeurs d'emploi logement, constitué principalement à partir des réseaux associatifs prescripteurs, met en évidence la nécessité d'un second temps d'enquête. Celui-ci sera piloté par Martine Abrous, en lien avec le Comité scientifique, et Christophe Blanchard, enseignant-chercheur partenaire. L'objectif sera d'aller à la rencontre de publics encore insuffisamment représentés dans cette première vague d'investigation : étudiants, jeunes actifs, salariés en emploi confrontés à des difficultés de logement, ainsi que des demandeurs de nationalité française. Ces derniers demeurent aujourd'hui minoritaires au sein du corpus, alors même que les besoins en matière d'articulation entre emploi et logement dépassent vraisemblablement le seul périmètre des publics déjà accompagnés par les structures associatives.

Cette seconde phase associera les services publics de l'emploi et du logement, ainsi que la préfecture, afin de croiser les fichiers administratifs (emploi, logement social, titres de séjour) et de recenser, au-delà des cent premiers cas documentés, les milliers de DEL du territoire, parmi les allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi et les personnes domiciliées dans les CCAS. Les jeunes étudiants et/ou précaires se reconnaissant comme DEL.

Ceux aussi qui ne se signalent à aucun dispositif, la dernière catégorie identifiée dans les écueils de méthode : ceux qui ne demandent rien, ou restent relégués dans une zone caritative dévalorisée, à l'écart du regard sociologique en tant que DEL comme de l'action publique.

Il incombe au Comité scientifique en cours de constitution de soutenir ces axes entre recherche et action, de formuler des préconisations tant pour définir le périmètre de l'enquête statistique que pour statuer, par exemple, sur la cohorte test de la médiation.

Il s'agira d'associer les personnes elles-mêmes, parties prenantes des arbitrages et de l'évaluation en continu de l'action.

NOS PARTENAIRES

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

CENTRE PIERRE NAVILLE

amli le trait social

Transfer® MÉTHODE IOD Intervention Offres et Demandes
PERSONNE N'EST INEMPLOYABLE

© 2026 C2DI 93 · Imprimé par RapidFlyer · Reproduction et/ou diffusion interdites sans autorisation.
Crédits photos Adobe Stock, bibliothèque personnelle · Certaines images ont été modifiées ou générées par IA.

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

C2DI 93
créatrice de richesse humaine

Association à but non lucratif “loi 1901” · Reconnue d’intérêt général
Siège social : 1 allée des charmilles · 93600 Aulnay-sous-Bois
01·58·03·06·00 association@c2di93.fr

Cofinancé par l’Union Européenne

seine-saint-denis LE DÉPARTEMENT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale interdépartementale de l’économie, de l’emploi, du travail et des solidarités

Préfet de la Seine-Saint-Denis